

Demande de permis de marchand Programme de protection financière des producteurs de céréales

Renseignements sur le der	nandeur					
Nom du demandeur		Faisant affaire sous le nom de		Numéro de client		
Date d'expiration du permis	Langue p	oréférée	Numéro de télépho	ne	Numéro de télécopieur	
Autre numéro de téléphone		Téléphone cellulaire		Adresse électronique		
Adresse postale, y compris le code postal						
Emplacement de la société						
Adresse municipale (y compris numéro 911)						
Comté		Canton				
Renseignements sur votre banque						
Nom de la banque	Adr	Adresse de la banque				
Dirigeants de la société par actions (et de la société mère, s'il y a lieu)						
Nom					Titre	
Associés (s'il s'agit d'une sociét		·				
Autres divisions de votre société	é effectuar	nt le commerce	e des céréales			
Demande						
l'année précéde □ Confirmation ba	catifs suiva solvabilité ats financie ente ancaire de de perr	nts sont joints dûment rempl ers intermédia □ Sera transm nis de 100 \$ p	à la demande : ie ires et états financier nise par mon banquie	rs an	le grain et du règlement nuels vérifiés ou examinés de etre versé en même temps que le	
Signature			Nom en lettres	Nom en lettres moulées		
Poste			Date			

Les renseignements personnels inscrits sur les formulaires du programme sont recueillis en vertu de la *Loi sur le grain*. Ils serviront à déterminer l'admissibilité à l'octroi d'un permis de marchand. Les questions sur cette collecte de renseignements doivent être adressées à : Agricorp, C.P. 3660, succ. Centrale, Guelph (Ontario) N1H 8M4 1 888 247-4999 téléc. (519) 826-3367.

Renvoyer le formulaire rempli à Agricorp à l'adresse indiquée ci-dessus.